

Durée : 4h30

Longueur : 14,9 km

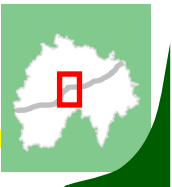
Balisage : 

▼ 660 m ▲ 1030 m

Dénivelé : + 400 m

Assez facile

Étape 5 SAINT-JACQUES-DES-BLATS - VIC SUR CERE GARE SNCF



À Saint-Jacques des Blats, le parcours bascule dans la vallée de la Cère et permet de découvrir le pittoresque village de Niervèze, Thiézac et le site de la chapelle de la Consolation, les gorges du Pas de Cère classées Espace Naturel Sensible, et le joli bourg de Vic-sur-Cère dont le centre historique est très bien préservé.

CRAIG - SCAN 50 EXPRESS © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

D- Depuis l'église de Saint-Jacques-des-Blats (à l'intérieur, exposition permanente sur les liens entre Saint-Jacques des Blats et Saint-Jacques de Compostelle), le tracé descend en direction du camping et emprunte la RD559 pendant environ 1,5 km.

1- Après les Grouffaldes l'itinéraire quitte la départementale et part sur la droite pour emprunter une petite route qui amène aux premières maisons du hameau du Cher. Un chemin bordé d'arbres passe entre les prés et remonte au hameau de Niervèze où l'on pourra découvrir les chaumières de Granièr, un four à pain, et non loin de là, le moulin à eau.

2- Dans le hameau, le tracé redescend dans le bois et passe sous la voie ferrée. Il ramène au hameau d'Anterrieux puis de Lagoutte. Par une petite route l'itinéraire rejoint le village de Thiézac.

3- Au niveau du camping, on poursuit le tracé qui passe proche de la pisciculture puis monte en passant sous la RN122. Un joli chemin à l'ambiance boisée rejoint Lespinasse.

4- Par une petite route l'itinéraire prend la direction de Trémoulet puis amène à Salvanhac (★ possibilité d'aller voir les gorges du Pas de Cère - prévoir 1heure A/R). Poursuivre sur cette petite route en direction de Vic-sur-Cère.

5- Juste après le pont qui enjambe la rivière Cère, l'itinéraire profite des aménagements de la promenade piétonne du moulin du Vialard pour rejoindre le camping puis le terrain de sport. Le chemin piétonnier longe ensuite la Cère pour déboucher avenue André Mercier.

6- À droite, l'itinéraire amène à l'office de Tourisme et au centre-ville. À gauche, puis en empruntant la rue de la gare sur la droite, on retrouve la gare SNCF.



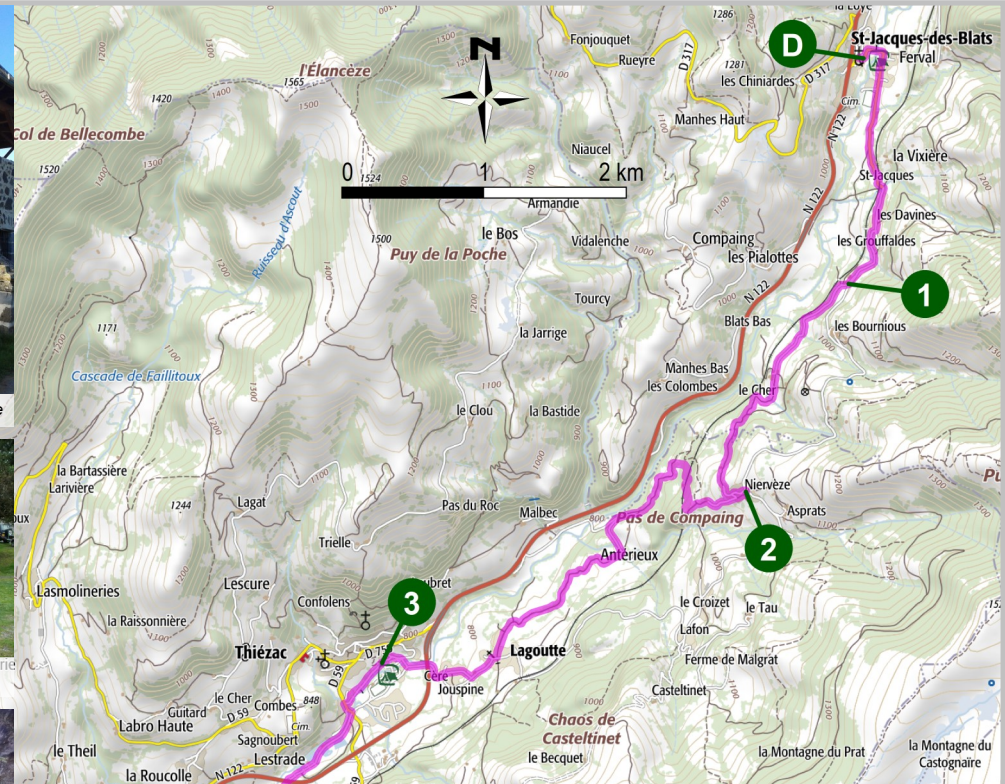
Moulin à eau du Vialard - Vic sur Cère



Four à pain - Niervèze



ENS des gorges du Pas de Cère

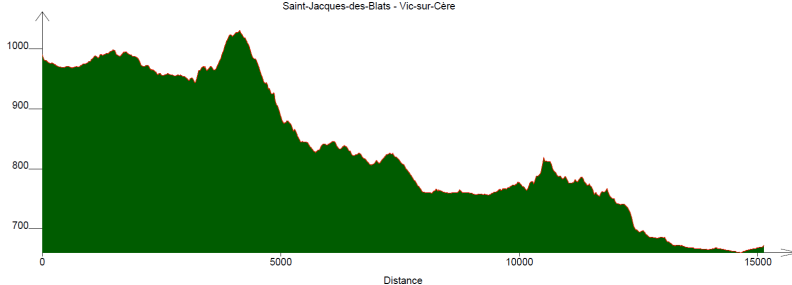


Pour une balade sans soucis :

Se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour, éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi, ne pas quitter les sentiers balisés, ne pas randonner avec son chien dans les zones d'estives, ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache, contourner les troupeaux, refermer les clôtures à la traversée des pâturages, ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable, ne pas fumer ou faire de feu, ne pas camper (bivouac toléré), ne cueillir aucune plante, en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête, chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre, en cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route la plus proche et téléphoner au 15 ou 17 ou 18 en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident. Numéro d'urgence européen 112.

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2022.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Sur ce tracé chiens interdits, mêmes tenus en laisse, traversée de propriétés privées, présence possible de troupeaux

Plus d'infos touristiques : <https://www.carlades.fr/>

Carte interactive : [cliquer ici](#)